



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

SNC-Lavalin annonce de solides résultats et déclare un résultat net de 88,5 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2016

- › *Résultat net déclaré en vertu des IFRS de 88,5 millions \$ (0,59 \$ par action après dilution) pour le T2 2016.*
- › *Résultat net ajusté provenant d'I&C⁽¹⁾ de 71,4 millions \$ (0,48 \$ par action après dilution) pour le T2 2016.*
- › *Carnet de commandes de 12,5 milliards \$ au 30 juin 2016.*
- › *Réduction des frais de VGA de 10,1 % par rapport au T2 2015, en voie d'atteindre les résultats escomptés pour l'année.*
- › *Solide solde de trésorerie de 1,1 milliard \$.*
- › *Perspectives maintenues pour 2016 : RPA ajusté dilué provenant d'I&C⁽²⁾ entre 1,50 \$ et 1,70 \$.*

MONTRÉAL, le 4 août 2016 — Le Groupe SNC-Lavalin inc. (TSX : SNC) annonce aujourd'hui ses résultats du deuxième trimestre terminé le 30 juin 2016.

« Nous sommes satisfaits de nos résultats du deuxième trimestre et nous continuons d'établir des processus uniformes dans l'ensemble de l'organisation. L'exécution uniforme de nos activités nous permet d'améliorer le rendement financier et entraîne une amélioration durable des résultats dans toute la Société. Nous croyons que l'avenir nous réserve de nombreuses opportunités dans tous nos secteurs d'activités, en particulier, dans les secteurs Infrastructures, Énergie et Pétrole et gaz, a déclaré Neil Bruce, président et chef de la direction, Groupe SNC-Lavalin inc. Nous sommes également satisfaits des progrès accomplis dans le cadre de notre programme d'excellence opérationnelle que nous avons lancé à la fin du premier trimestre de cette année. Nous constatons déjà les résultats à l'échelle de l'organisation : notre structure est simplifiée, nous sommes plus souples et mieux orientés vers le client. »

- › Le résultat net déclaré en vertu des IFRS a augmenté et s'est établi à 88,5 millions \$ (0,59 \$ par action après dilution) pour le deuxième trimestre de 2016, comparativement à un résultat net de 26,5 millions \$ (0,17 \$ par action après dilution) pour la période correspondante de 2015.



- › Le résultat net ajusté provenant d'I&C⁽¹⁾ s'est établi à 71,4 millions \$ (0,48 \$ par action après dilution) au deuxième trimestre de 2016, comparativement à 8,2 millions \$ (0,05 \$ par action après dilution) pour la période correspondante de 2015. L'augmentation est principalement attribuable à l'amélioration du RAI sectoriel⁽³⁾ pour le secteur Infrastructures.
- › Les frais de vente, généraux et administratifs (VGA) totaux ont diminué de 10,1 % au deuxième trimestre de 2016, s'ajoutant à la réduction de 18,7 % du premier trimestre. Cette baisse observée d'un trimestre à l'autre est principalement attribuable à la mise en œuvre réussie du programme « STEP Change » en 2015. Comme il a été mentionné précédemment, nous continuerons, au besoin, de mettre en place de nouvelles mesures au cours de l'année afin de maximiser notre rentabilité.
- › La marge du RAIIA ajusté provenant d'I&C⁽⁴⁾ s'est établie à 5,8 % au deuxième trimestre de 2016, comparativement à 2,2 % au deuxième trimestre de 2015.
- › Les produits totaux provenant d'I&C ont atteint 2,0 milliards \$ au deuxième trimestre de 2016, par rapport à 2,2 milliards \$ au deuxième trimestre de 2015. Cette variation est principalement attribuable à une diminution des produits du secteur Mines et métallurgie, qui continue de subir les effets de la faiblesse persistante des prix des produits de base.
- › Le résultat net provenant du secteur Capital s'est établi à 35,6 millions \$ (0,24 \$ par action après dilution) au deuxième trimestre de 2016, comparativement à 45,0 millions \$ (0,29 \$ par action après dilution) pour la période correspondante de 2015, reflétant une augmentation des frais de développement des affaires liés à des clients potentiels et des autres frais de VGA.
- › La valeur du carnet de commandes se chiffrait à 12,5 milliards \$ à la fin de juin 2016. Les nouveaux contrats octroyés au cours du trimestre ont atteint une valeur de 1,2 milliard \$.
- › Le bilan est demeuré solide à la fin de juin 2016, grâce à une trésorerie et des équivalents de trésorerie se chiffrant à 1,1 milliard \$. La résilience de notre bilan donne confiance à nos clients et à nos partenaires en notre capacité de réaliser les projets.
- › L'objectif du programme d'excellence opérationnelle est de favoriser et de maintenir une culture axée sur l'efficacité et l'exécution. Comme nous sommes fidèles à notre stratégie et que nos gestes témoignent de notre volonté d'améliorer constamment notre rendement financier, nous avons mis en place ce programme à la fin du premier trimestre de 2016.



Perspectives

La Société maintient ses perspectives déjà annoncées pour 2016, dans lesquelles le RPA ajusté dilué provenant d'I&C⁽²⁾ devrait se situer entre 1,50 \$ et 1,70 \$.

Nous prévoyons toujours que les secteurs Pétrole et gaz et Énergie fourniront les apports les plus importants au résultat net, tandis que le secteur Mines et métallurgie sera probablement le moins important à ce chapitre. Nous nous attendons également à ce que le sous-secteur Infrastructures et construction redevienne profitable pour l'exercice 2016.

La Société a également comme objectif de dégager une marge annualisée du RAIIA ajusté provenant d'I&C⁽⁴⁾ de 7 % en 2017.

Les perspectives ci-dessus sont fondées sur les hypothèses et les méthodes décrites dans le rapport de gestion de 2015 de la Société à la rubrique « Comment nous établissons le budget et nos prévisions à l'égard des résultats »; elles doivent être lues en parallèle avec la rubrique « Énoncés prospectifs » ci-dessous et sont assujetties aux risques et incertitudes énoncés aux présentes, décrits plus en détail dans les documents d'information publiés par la Société.

Dividende trimestriel

Le conseil d'administration a déclaré aujourd'hui un dividende en espèces de 0,26 \$ par action, payable le 1 septembre 2016 aux actionnaires inscrits en date du 18 août 2016. Ce dividende est un « dividende déterminé » aux fins de l'impôt sur le résultat.

Conférence téléphonique et webdiffusion

SNC-Lavalin tiendra une conférence téléphonique aujourd'hui à 15 h, HAE, au sujet des résultats du deuxième trimestre. Les numéros de téléphone pour y accéder sont le 1 866 530 1553 en Amérique du Nord, le 416 847 6330 à Toronto, le 514 223 0613 à Montréal, le 080 0279 0444 au Royaume-Uni et le 180 099 2284 en Irlande. Les représentants des médias sont invités à assister à l'appel en mode d'écoute seulement. Une webdiffusion audio en direct de la conférence téléphonique ainsi que le document de présentation qui l'accompagne seront disponibles à investisseurs.snclavalin.com. Un enregistrement de la conférence téléphonique sera mis en ligne sur le site Web de la société dans les 24 heures qui suivront celle-ci.



À propos de SNC-Lavalin

Fondée en 1911, SNC-Lavalin est l'un des plus grands groupes d'ingénierie et de construction au monde, et un acteur de premier plan en matière de propriété d'infrastructures. À partir des bureaux situés dans plus de 50 pays, les membres du personnel de SNC-Lavalin sont fiers de bâtir l'avenir. Nos équipes fournissent des services d'ingénierie, d'approvisionnement, de construction, de réalisation et de mise en service, en plus d'une vaste gamme de services d'investissements de maintien aux clients dans nos quatre secteurs soit Pétrole et gaz, Mines et métallurgie, Infrastructures et Énergie. SNC-Lavalin s'occupe aussi du financement et des services d'exploitation et d'entretien pour assurer une prise en charge complète des projets. www.snclavalin.com

⁽¹⁾ Le résultat net ajusté provenant d'I&C est défini comme le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant d'I&C, exclusion faite des gains ponctuels nets de change, des charges liées à la restructuration et à la rationalisation et autres, ainsi que de l'amortissement des immobilisations incorporelles et des charges financières et frais connexes à l'acquisition et des coûts d'intégration engagés pour l'acquisition de Kentz en 2014. I&C est défini dans les états financiers et le rapport de gestion de 2015 de la Société. Le terme « résultat net ajusté provenant d'I&C » n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Par conséquent, il est possible qu'il ne soit pas comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La direction utilise cette mesure pour comparer le rendement financier de la Société d'une période à l'autre d'une manière plus significative. La direction est d'avis que, en plus des mesures conventionnelles préparées conformément aux IFRS, certains investisseurs utilisent cette information pour évaluer le rendement de la Société. Voir le rapprochement ci-après.

⁽²⁾ Le RPA ajusté dilué provenant d'I&C est défini comme le résultat net ajusté provenant d'I&C, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour la période.

⁽³⁾ Le RAII sectoriel est défini comme la marge brute moins i) les frais de vente, généraux et administratifs directs; ii) les frais de vente, généraux et administratifs corporatifs qui sont directement associés à des projets ou à des secteurs; et iii) les participations ne donnant pas le contrôle, avant impôts. Les frais de vente, généraux et administratifs corporatifs qui ne sont pas directement associés à des projets ou à des secteurs, les coûts de restructuration, la dépréciation du goodwill, les frais connexes à l'acquisition et les coûts d'intégration, ainsi que l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Kentz, ne sont pas attribués aux secteurs de la Société. Le terme « RAII sectoriel » n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Par conséquent, il est possible qu'il ne soit pas comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La direction utilise cette mesure pour comparer le rendement financier de la Société d'une période à l'autre d'une manière plus significative. La direction est d'avis que, en plus des mesures conventionnelles préparées conformément aux IFRS, certains investisseurs utilisent cette information pour évaluer le rendement de la Société.

⁽⁴⁾ Le RAIIA ajusté provenant d'I&C est défini comme le résultat d'I&C avant les charges financières nettes, l'impôt sur le résultat et les amortissements, et ne comprend pas les gains ponctuels nets de change, les charges liées à la restructuration et à la rationalisation et autres, ainsi que des frais connexes à l'acquisition et des coûts d'intégration engagés pour l'acquisition de Kentz en 2014. Le terme « RAIIA ajusté provenant d'I&C » n'a pas de définition normalisée prescrite en vertu des IFRS. Par conséquent, il est possible qu'il ne soit pas comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La direction utilise cette mesure pour comparer le rendement financier de la Société d'une période à l'autre d'une manière plus significative. La direction est d'avis que, en plus des mesures conventionnelles préparées conformément aux IFRS, certains investisseurs utilisent cette information pour évaluer le rendement de la Société.

Sommaire des résultats financiers de SNC-Lavalin

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)	Deuxième trimestre		Six mois terminés le 30 juin	
	2016	2015	2016	2015
Produits				
Provenant d'I&C	2 045 237	2 191 876	3 976 010	4 396 871
Provenant de Capital	57 749	58 486	115 146	110 556
	2 102 986	2 250 362	4 091 156	4 507 427
Résultats net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin				
Provenant d'I&C	52 894	(18 508)	84 093	48 513
Provenant de Capital	35 616	45 017	126 524	82 376
	88 510	26 509	210 617	130 889
Résultats dilué par action (\$)				
Provenant d'I&C	0,35	(0,12)	0,56	0,32
Provenant de Capital	0,24	0,29	0,84	0,54
	0,59	0,17	1,40	0,86
Résultats net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin				
Provenant d'I&C	71 400	8 153	128 578	65 016
Provenant de Capital	35 616	45 017	75 479	82 376
	107 016	53 170	204 057	147 392
Résultats dilué par action ajusté (\$)				
Provenant d'I&C	0,48	0,05	0,86	0,43
Provenant de Capital	0,24	0,29	0,50	0,54
	0,72	0,34	1,36	0,97
RAIIA ajusté provenant d'I&C	117 916	48 624	217 766	150 068
Marge du RIIIA ajusté provenant d'I&C	5,8 %	2,2%	5,5%	3,4%
Carnet de commandes			12 544 300	12 388 200
Trésorerie et équivalents de trésorerie			1 064 589	934 480

Rapprochement du résultat net déclaré en vertu des IFRS et du résultat net ajusté

	Résultat net déclaré	Charges nettes liées au plan de restructuration et de rationalisation et autres	Acquisition de Kentz		Gain ponctuel net de change	Gain net sur cession d'investissements du secteur Capital	Résultat net ajusté
			Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration	Amortissement des immobilisations incorporelles			
Deuxième trimestre 2016							
<i>En M\$</i>							
I&C	52,9	4,5*	1,4	12,6	-	-	71,4
Capital	35,6	-	-	-	-	-	35,6
	88,5	4,5	1,4	12,6	-	-	107,0
<i>Par action après dilution (\$)</i>							
I&C	0,35	0,03	0,01	0,09	-	-	0,48
Capital	0,24	-	-	-	-	-	0,24
	0,59	0,03	0,01	0,09	-	-	0,72
Six mois terminés le 30 juin 2016							
<i>En M\$</i>							
I&C	84,1	13,8	2,3	28,4	-	-	128,6
Capital	126,5	-	-	-	-	(51,1)	75,4
	210,6	13,8	2,3	28,4	-	(51,1)	204,0
<i>Par action après dilution (\$)</i>							
I&C	0,56	0,09	0,02	0,19	-	-	0,86
Capital	0,84	-	-	-	-	(0,34)	0,50
	1,40	0,09	0,02	0,19	-	(0,34)	1,36

*Ce montant comprend 4,3 millions \$ (2,0 millions \$ après impôts) de charges nettes qui ne répondent pas à la définition des coûts de restructuration conformément aux IFRS.



	Résultat net déclaré	Charges nettes liées au plan de restructuration et de rationalisation et autres	Acquisition de Kentz		Gain ponctuel net de change	Gain net sur cession d'investissements du secteur Capital	Résultat net ajusté
			Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration	Amortissement des immobilisations incorporelles			
Deuxième trimestre 2015							
<i>En M\$</i>							
I&C	(18,5)	6,0	4,7	16,0	-	-	8,2
Capital	45,0	-	-	-	-	-	45,0
	26,5	6,0	4,7	16,0	-	-	53,2
<i>Par action après dilution (\$)</i>							
I&C	(0,12)	0,04	0,03	0,10	-	-	0,05
Capital	0,29	-	-	-	-	-	0,29
	0,17	0,04	0,03	0,10	-	-	0,34
Six mois terminés le 30 juin 2015							
<i>En M\$</i>							
I&C	48,5	6,4	10,7	32,0	(32,6)	-	65,0
Capital	82,4	-	-	-	-	-	82,4
	130,9	6,4	10,7	32,0	(32,6)	-	147,4
<i>Par action après dilution (\$)</i>							
I&C	0,32	0,04	0,07	0,21	(0,21)	-	0,43
Capital	0,54	-	-	-	-	-	0,54
	0,86	0,04	0,07	0,21	(0,21)	-	0,97

Énoncés prospectifs

Dans le présent communiqué de presse et ci-après, le terme « Société » ou le terme « SNC-Lavalin » désigne, selon le contexte, le Groupe SNC-Lavalin inc. et toutes ou certaines de ses filiales ou partenariats, ou le Groupe SNC-Lavalin inc. ou l'une ou plusieurs de ses filiales ou partenariats.

Les énoncés contenus dans le présent communiqué faisant état des budgets, des estimations, des attentes, des prévisions, des objectifs, des prédictions, des projections pour l'avenir ou des stratégies de la Société ou de la direction peuvent être des « énoncés prospectifs » et peuvent être signalés par l'utilisation de verbes ou de termes tels que « anticiper », « s'attendre à », « cibler », « croire », « devoir », « économie de coûts », « espérer », « estimer », « évaluer », « planifier », « pouvoir », « présumer », « prévoir », « projeter » ou « synergies », ainsi que par l'emploi du conditionnel ou du futur, que la tournure soit négative ou positive et quelle que soit la variante utilisée. Les énoncés prospectifs incluent également toutes les autres affirmations qui ne s'appuient pas sur des faits historiques. Ils comprennent également les énoncés liés aux éléments suivants : i) les dépenses d'investissement futures, les produits, les charges, les bénéfices, les résultats économiques, l'endettement, la situation financière, les pertes et les projets à venir; et ii) les stratégies d'affaires et de gestion, l'expansion et la croissance des activités de la Société. Tous ces énoncés prospectifs sont formulés conformément aux règles refuge des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. La



Société met en garde le lecteur que ces énoncés prospectifs, par leur nature même, comportent des risques et des incertitudes, et que les actions et/ou les résultats réels de la Société pourraient différer significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs, ou pourraient avoir une incidence sur le degré avec lequel une projection particulière se réalisera. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d'assister les investisseurs et autres personnes dans la compréhension de certains éléments clés des objectifs, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Société, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des activités de la Société ainsi que de l'environnement dans lequel elle prévoit exercer ses activités. Les lecteurs sont mis en garde que de telles informations peuvent ne pas être appropriées pour d'autres usages.

Les perspectives pour 2016 et 2017 dont il est fait mention dans le présent communiqué de presse constituent de l'information prospective; elles ont été établies selon la méthode décrite dans le rapport de gestion 2015 de la Société à la rubrique « Comment nous établissons le budget et nos prévisions à l'égard des résultats », et sont assujetties aux risques et aux incertitudes décrits dans les autres documents d'information publiés par la Société. Les perspectives pour 2016 et 2017 ont pour objet de fournir au lecteur une indication des attentes de la direction, à la date du présent communiqué de presse, concernant le rendement financier futur de la Société, mais le lecteur doit savoir que ces renseignements peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

Les énoncés prospectifs formulés dans le présent communiqué sont basés sur certaines hypothèses qui sont jugées raisonnables par la Société en date de ce communiqué. Les hypothèses sont posées tout au long du rapport de gestion 2015 de la Société (particulièrement dans les sections intitulées « Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitudes relatives aux estimations » et « Comment nous analysons et présentons nos résultats » du rapport de gestion 2015 de la Société). Les perspectives pour 2016 et 2017 supposent également que les accusations portées en vertu des lois fédérales contre la Société et ses filiales indirectes SNC-Lavalin International inc. et SNC-Lavalin Construction inc. le 19 février 2015 n'auront pas d'effet négatif significatif sur les activités de la Société en 2016 et 2017. Si ces hypothèses s'avèrent inexactes, les résultats réels de la Société pourraient différer significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs. De plus, des facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les hypothèses et estimations de la Société s'avèrent inexactes, et que les actions ou les résultats réels de la Société diffèrent significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs. Ces risques incluent, sans s'y limiter : a) l'issue des réclamations et litiges en cours et futurs pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société; b) depuis le 19 février 2015, la Société fait face à un chef d'accusation de corruption en vertu de la Loi sur la corruption d'agents publics étrangers (Canada) (la « LCAPE ») et à un chef d'accusation de fraude en vertu du Code criminel (Canada). La Société est également assujettie à d'autres enquêtes en cours qui pourraient l'exposer à des actions coercitives sur les plans administratif et criminel, à des poursuites civiles, ainsi qu'à des sanctions, à des amendes et à d'autres pénalités, dont certaines pourraient être importantes. Ces accusations et enquêtes, ainsi que leur issue, pourraient nuire à la réputation de la Société, donner lieu à une suspension, à une interdiction ou à une radiation visant à empêcher la Société de participer à certains projets, réduire ses produits et son résultat net et avoir une incidence défavorable sur ses activités; c) toute nouvelle réglementation pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les résultats de la Société, et l'inconduite ou le non-respect des lois anticorruption ou autres lois ou règlements gouvernementaux par un employé, un agent ou un partenaire pourrait nuire à la réputation de la Société, réduire ses produits et son résultat net, et l'exposer à des actions coercitives en matière administrative et criminelle et à des poursuites civiles; d) si la Société est incapable de mener à bien son plan stratégique, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur ses activités et ses résultats d'exploitation; e) une dévaluation de l'image publique de la Société pourrait influencer sur sa capacité à se voir attribuer des projets à l'avenir; f) les contrats à prix forfaitaire ou l'incapacité de la Société à respecter l'échéancier contractuel ou les exigences de rendement peuvent accroître la volatilité et l'imprévisibilité de ses produits et de sa rentabilité; g) les produits et la rentabilité de la Société dépendent en grande partie de l'obtention de nouveaux contrats, facteur sur lequel la Société n'a aucune influence directe, et l'incertitude quant au moment auquel les contrats sont octroyés pourrait avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Société à faire correspondre la taille de son effectif à ses besoins contractuels; h) le carnet de commandes de la Société est assujetti à des ajustements et à des annulations imprévus, y compris en vertu de clauses de « résiliation pour raisons de commodité », et ne donne aucune garantie quant aux produits ou à la rentabilité futurs de la Société; i) SNC-Lavalin est un fournisseur de services auprès d'organismes publics et les contrats conclus avec les gouvernements l'exposent à certains risques; j) les activités mondiales de la Société sont exposées à divers risques et diverses incertitudes, y compris des environnements



politiques défavorables, des économies étrangères faibles et le risque de change; k) les participations de la Société dans les investissements de Capital comportent des risques pouvant avoir des répercussions défavorables; l) la Société dépend de tierces parties pour réaliser bon nombre de ses contrats; m) les coentreprises et les partenariats dans lesquels s'engage la Société l'exposent à des risques et à des incertitudes, dont bon nombre sont indépendants de sa volonté; n) la concurrence dans les marchés où la Société est présente pourrait avoir des répercussions défavorables sur ses activités; o) les activités exercées par la Société dans le cadre de l'exécution d'un projet peuvent engager sa responsabilité professionnelle ou sa responsabilité pour des services défectueux; p) la Société pourrait être assujettie à des indemnités et à des pénalités pécuniaires relativement aux rapports et aux opinions techniques et professionnels qu'elle fournit; q) la Société pourrait ne pas disposer d'une protection d'assurance suffisante pour répondre à ses besoins; r) le personnel de la Société travaille sur des projets qui peuvent être dangereux de nature et le défaut de maintenir la sécurité sur le lieu de travail pourrait entraîner des pertes importantes et/ou une incapacité à se voir attribuer des projets à l'avenir; s) l'incapacité de la Société à attirer et à retenir du personnel compétent pourrait avoir des répercussions défavorables sur ses activités; t) les arrêts de travail, les négociations syndicales et autres questions relatives à la main-d'œuvre pourraient avoir des répercussions défavorables sur la Société; u) la Société s'appuie sur des systèmes et des données informatiques dans le cadre de ses activités; une défaillance relative à la disponibilité ou la sécurité des systèmes informatiques ou à la sécurité des données de la Société pourrait avoir des répercussions défavorables sur ses activités et ses résultats d'exploitation; v) toute acquisition ou tout autre investissement peut être assorti de risques et incertitudes; w) une dégradation ou un affaiblissement de la situation financière de la Société, y compris de sa trésorerie nette de la dette avec recours, pourrait avoir une incidence défavorable significative sur ses activités et ses résultats d'exploitation; x) la Société pourrait avoir des besoins en fonds de roulement importants qui, s'ils ne sont pas financés, pourraient avoir des répercussions défavorables sur ses activités, sa situation financière et ses flux de trésorerie; y) l'incapacité des clients de SNC-Lavalin de s'acquitter de leurs obligations en temps opportun pourrait avoir des répercussions défavorables sur la Société; z) la Société pourrait être tenue de déprécier une partie de son goodwill, et elle pourrait aussi être tenue de diminuer ou de radier la valeur de certains de ses actifs ou de ses investissements, ce qui, selon l'une ou l'autre éventualité, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société; aa) la conjoncture économique mondiale pourrait avoir des répercussions sur les clients, les partenaires, les sous-traitants et les fournisseurs de la Société et avoir une incidence significative sur son carnet de commandes, ses produits, son résultat net et sa capacité d'obtenir et de maintenir du financement; bb) les fluctuations dans les prix des marchandises peuvent avoir une incidence sur les décisions d'investissement des clients et, par conséquent, exposer la Société à des risques d'annulation, de retard dans les travaux en cours ou de changement dans l'échéancier et le financement des nouveaux contrats, et avoir des répercussions sur les coûts des projets de la Société; cc) les limites inhérentes au cadre de contrôle de la Société pourraient donner lieu à des anomalies significatives à l'égard de l'information financière; et dd) les lois et règlements en matière d'environnement exposent la Société à certains risques, peuvent accroître ses coûts et ses obligations et influencer sur la demande pour ses services. La Société met en garde le lecteur que la liste des facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Pour plus d'information sur les risques et incertitudes, et sur les hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent des attentes actuelles, se reporter respectivement aux sections « Risques et incertitudes » and « Comment nous analysons et présentons nos résultats » du rapport de gestion 2015 et du deuxième trimestre 2016 de la Société et « Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitudes relatives aux estimations » du rapport de gestion 2015 et tel que mis à jour dans le deuxième trimestre 2016 de la Société.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué reflètent les attentes de la Société en date de ce dernier, et sont sujets à changement après cette date. La Société ne s'engage nullement à actualiser publiquement ou à réviser ces énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si les lois ou les règlements applicables l'exigent.



SNC • LAVALIN

Renseignements supplémentaires

Médias

Louis-Antoine Paquin

Gestionnaire des relations avec les médias

Communications d'entreprise

514-393-8000, poste 54771

[**louis-antoine.paquin@snclavalin.com**](mailto:louis-antoine.paquin@snclavalin.com)

Investisseurs

Denis Jasmin

Vice-président, Relations avec les investisseurs

514-393-8000, poste 57553

[**denis.jasmin@snclavalin.com**](mailto:denis.jasmin@snclavalin.com)

Il est possible de consulter les états financiers consolidés et le rapport de gestion de SNC-Lavalin, ainsi que d'autres documents financiers pertinents, sous l'onglet Investisseurs du site Web de la Société au [**www.snclavalin.com**](http://www.snclavalin.com). Ces documents et d'autres rapports de la Société se trouvent également sur le site Web tenu par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières au [**www.sedar.com**](http://www.sedar.com).